



Lumière sur mairies brunes

La chronique de VISA

N° 7 – septembre 2016

Cette chronique, la septième du genre, relate les derniers dérapages de l'extrême droite au pouvoir pendant le premier semestre 2016. Les mairies occupées sont auscultées une à une dans l'ordre suivant : Hayange, Hénin-Beaumont, Beaucaire, Béziers, Marseille, Orange, Bollène, Camaret-sur-Aigues, Mantes-la-Ville, Villers-Cotterêts. Celles du Var font l'objet du paragraphe final, conclu par la dernière action du CODEX 83 (COordination Départementale contre l'EXtrême droite). Deux ans après les élections municipales, selon un décompte publié par 'Libération', 230 conseillers municipaux FN sur les 1600 initialement élus auraient tourné le dos au parti frontiste. Cela correspond à une proportion de 15 %. La direction du FN, quant à elle, ne reconnaît qu'une perte de « 8 % à 10 % »...

HAYANGE

Après celle du 19 mars 1962, le maire détourne la commémoration du 18 juin 1940

Fabien Engelman n'a honte de rien. Cette année, à plusieurs reprises, il a dévoyé des commémorations historiques pour y délivrer ou faire délivrer un « message personnel », message dont le contenu est belliqueux, et clairement dirigé contre l'islam en tant que tel. Ainsi, à la suite du message officiel rédigé par le Secrétariat national aux anciens combattants pour la cérémonie commémorative du 18 juin 1940, le maire FN a tenu à lire son propre texte. Le contenu, relevé par le journal régional 'Le Républicain Lorrain', est un tissu de propos haineux contre « l'islamisation de la France » ainsi que le prétendu déclin des valeurs et traditions.

Le 19 mars 2016, le FN avait déjà ouvertement perturbé la cérémonie de la « Journée du souvenir », consacrée à la fin de la guerre d'Algérie et organisée par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie). Le troisième adjoint au maire et élu FN, Francis Langlois, accompagné du conseiller municipal René Heidmann, est venu lire un communiqué du maire, expliquant, selon les mots prononcés, « pourquoi nous ne participons pas à cette mascarade ». Le fond de l'affaire est le refus, affiché par l'extrême droite, de commémorer la date du 19 mars 1962, en raison de son rejet historique de la décolonisation en Algérie.

Les anciens combattants s'opposèrent énergiquement à la présence de cet élu et à la lecture du discours de ce dernier... qui leur fut imposée malgré tout. Un ancien combattant fut même repoussé physiquement par Francis Langlois, et sur une vidéo diffusée par le collectif « Hayange en Résistance », on voit également l'élu en train de bousculer violemment une jeune fille de 16 ans. Les commentaires des anciens combattants fusèrent : « Honte à vous ! » ; « On arrête tout ! » ; « Vous ne connaissez rien à la guerre d'Algérie ! » ; « Aucun respect, aucun respect pour ceux qui ont fait la guerre d'Algérie... », ou encore : « Ces conneries-là, ça me fait mal... »

Un élu « dissident » de la majorité FN se fait crever les pneus

Le FN local n'est pas spécialement connu pour son penchant vers la non-violence. Ainsi, le 14 février 2016, un article du journal lorrain indépendant 'Le nouveau Jour J' apprit aux lecteurs et lectrices qu'un opposant à la mairie FN, Stéphane Casagrande, a « préféré s'installer avec sa famille dans une autre ville ». Membre de la société civile et né à Hayange, l'adversaire du FN et de ses pratiques avait créé un site Internet d'information. Détournant le slogan officiel « Hayange, plus belle ma ville », il lui avait donné le nom humoristique « Hayange, poubelle-ma-ville ». La multiplication des intimidations et menaces physiques, (auxquelles s'est rajoutée la diffusion d'une rumeur malveillante) a fini par convaincre Casagrande de quitter sa ville.

Mais les anciens du FN ne sont pas à l'abri de telles pratiques non plus, s'ils ont eu le malheur d'entrer en conflit avec l'équipe du maire. Patrick Hainy, un ancien adjoint aux sports « tombé en dissidence », auquel le maire avait fait retirer toutes ses attributions en octobre 2014 (il a ensuite publiquement déchiré sa carte de membre du FN), en a fait l'expérience. Un article publié le 29 avril 2016 par 'Le Nouvel Observateur' relate ainsi : « On m'a explosé mes pneus, dit Patrick Hainy. Un coup, selon lui, d'anciens camarades du parti ». Hainy continue aujourd'hui de siéger en tant qu'élu municipal, non encarté.

Polémique sur la présence du maire à l'anniversaire d'un acteur de porno

La présence de Fabien Engelmann à l'anniversaire d'un acteur porno gay, Valentin Evol, dans un établissement de nuit à Metz le 11 mars 2016, a donné lieu à une polémique. Une association défendant les droits des homosexuel-le-s n'a pas spécialement apprécié sa présence, et a apposé une affiche ainsi qu'une banderole sur la boîte gay où se déroulait la fête, 'L'Endroit'. On pouvait y lire : « Florian, Fabien, Steeve... toutes les folles ne sont pas au Front. » Une allusion à trois dirigeants du FN (Philippot, Engelman, Briois) dont l'homosexualité est connue, alors qu'ils appartiennent à un parti qui s'était opposé au droit au mariage pour tou-te-s. Le maire FN de Hayange a porté plainte. Mais celle-ci a été rapidement classée sans suite : la plainte visait l'opposant Gilles Wobedo, alors que ce n'était pas lui qui signait responsable de l'affiche, mais l'association 'Couleurs Gaies'.

Le maire menace le Secours populaire

Début mars 2016, la mairie FN de Hayange a fait planer une menace de suppression du local alloué au Secours populaire. Le maire a reproché à sa directrice, Anne Duflot-Allievi, d'avoir critiqué la municipalité à plusieurs reprises ; pour faire bonne mesure, il ajouta à ses critiques de prétendus « défauts d'organisation ». La directrice avait effectivement critiqué la mairie dans un article publié par « Libération » en décembre 2015. Elle y soulevait le fait que lors d'un goûter de Noël, le maire avait voulu réserver l'accès au local qui héberge le Secours populaire aux seuls enfants dont les parents sont allocataires des minima sociaux. Ce qui excluait d'office, expliqua-t-elle, « les migrants ».

HÉNIN-BEAUMONT

La ville d'Hénin-Beaumont est « la » vitrine municipale du FN. Ce qui n'est pas étonnant, vu que c'est ici que Marine Le Pen s'est présentée à plusieurs reprises aux élections, locales mais aussi législatives. Et le maire, Steeve Briois, était jusqu'au dernier congrès, fin 2014, le secrétaire général du FN.

Au plan local, le parti d'extrême droite tente donc de ne pas faire de vagues. Jean-Richard Sulzer, le professeur d'économie de l'université de Paris-Dauphine (jusqu'à sa retraite en 2013) qui fut bombardé adjoint aux finances à la mairie d'Hénin-Beaumont, évoque ainsi une « gestion plan-plan ». Soucieux d'éviter tout ce qui le ferait remarquer négativement, le maire a ainsi, selon ses déclarations au moins, payé la nouvelle décoration de son bureau « de sa poche », ajoutant, dans un entretien accordé au quotidien 'Le Monde', en mars 2016 : « Comme ça, si dans trente ans j'en ai marre, je pourrai partir avec ».

Le maire perd le procès qui l'opposait à un élu d'opposition

Le 8 juillet 2016, le maire d'Hénin-Beaumont a perdu un procès intenté à un élu d'opposition, David Noël (PCF). Steeve Briois ainsi que son bras droit, Bruno Bilde, avaient estimé qu'un communiqué de presse de l'élu municipal, reproduit sur le site internet du journal 'L'Humanité', constituait une diffamation. David Noël avait repris, le 11 mars 2016, des informations auparavant diffusées par 'Le Monde'. Elles concernaient l'enquête pénale ouverte contre plusieurs collaborateurs du FN au Parlement européen, dont Bruno Bilde, qui sont soupçonnés de détournements de fonds. En effet, l'office anti-fraude européen OLAF estime que les personnes concernées, rémunérées par le Parlement européen, ne fournissent aucun travail réel à Strasbourg ou Bruxelles ... mais se consacrent exclusivement à des activités de leur parti au plan national ou local. L'enquête est en cours.

Alors que David Noël s'était contenté de faire état de ces informations, en ajoutant que « si (elles) étaient avérées », ce serait grave, et en appelant à la démission du maire Steeve Briois. Ce dernier et Bruno Bilde avaient crié à la diffamation. Le procureur de la République, dans ses réquisitions prononcées le 13 mai 2016, s'était joint à cette position. Mais les juges saisis ont débouté Briois et Bilde de leur plainte.

Fermeture estivale d'un centre de jeunesse ... pour financer l'opération « Hénin plage »

Déshabiller Paul, pour habiller Pierre ? C'est ce que semble avoir fait la mairie d'Hénin-Beaumont, en décidant de fermer pendant les mois de juillet et août 2016 le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) ... pour faire face aux coûts de l'opération « Hénin-Beaumont plage ». Cette dernière, d'une durée d'un mois, coûterait 300 000 euros, alors que le budget annuel du CAJ ne dépasse pas quelques dizaines de milliers d'euros. Surtout, les bénéficiaires ne sont pas les mêmes, le public de l'opération « Au bord des eaux » étant essentiellement adulte.

Le 31 mai 2016, des jeunes résidant à Hénin-Beaumont ont publié en ligne une pétition, afin de réagir à cette décision et pour protester contre la fermeture. Une réaction qui a suscité la colère de l'adjoint au maire, Bruno Bilde.

Le maire fait installer une « vidéo-protection » sans autorisation préfectorale

Au début de l'année 2016, un dispositif de vidéo-surveillance composé de huit caméras fut installé à la mairie d'Hénin-Beaumont. Le gros souci, c'est qu'un tel dispositif doit recevoir une autorisation préfectorale, le préfet devant se fonder, à son tour, sur l'avis d'une commission départementale de vidéo-protection qui est présidée par un/e magistrat/e. A son tour, le CTP (Comité Technique Paritaire) où siègent les syndicats de la ville, doit donner son avis. Or, les caméras furent commandées sans que ces instances n'aient été saisies.

Si la mairie a bien cherché à régulariser l'installation en cours de route (alors que la législation exige une autorisation préalable), ses dirigeants sont entrés dans une colère noire contre le journal régional 'La Voix du Nord' qui avait épinglé ce marché public. Au mois de février 2016, une bonne partie du magazine municipal fut consacré à la volonté de « taper » sur le journal régional.

La page de couverture du magazine municipal reprenait, en titre : « L'incroyable dérapage de la Voix du Nord », et à l'intérieur, on retrouvait des attaques personnelles dirigées contre le chef d'édition de 'La Voix du Nord', Pascal Wallart, qualifié entre autres de « larbin ». Depuis, les relations - qui étaient déjà tendues auparavant, Bruno Bilde ayant injurié Wallart dès 2009, et le journal ayant appelé à voter contre le FN aux régionales en décembre 2015 - semblent au point mort.

Le quotidien 'Libération' cite, dans son édition du 1^{er} août 2016, Bruno Bilde : « On a décidé de ne plus bosser avec eux, de ne plus les traiter comme un média ordinaire ». Le journal ne reçoit ainsi plus les informations de l'état civil, ni l'ordre du jour des séances à venir du conseil municipal.

Des syndicalistes déposent des doléances à la mairie ... fermée

Au mois de février 2016, la CGT a distribué un tract, critiquant l'utilisation ouvertement militante du magazine municipale. Cette dernière était qualifiée de « détournement politicien de moyens municipaux ».

Le 1^{er} mai, les syndicats locaux étaient habituellement reçus par la mairie d'Hénin-Beaumont dans ses locaux. Quelques jours avant, la mairie leur avait fait savoir qu'il n'y aura pas de réception le 1^{er} mai, « car un syndicat ne peut être présent » (sic), tout en leur proposant de choisir une autre date, moins symbolique. Tout aussi symboliquement, les syndicats CGT et CFDT locaux décidèrent néanmoins d'apporter et déposer leurs 'cahiers de doléance', le 1^{er} mai, à la mairie ... fermée.

BEUCAIRE

Le maire de Beaucaire, Julien Sanchez, un jeune poussé du FN, n'hésite pas lui non plus à utiliser les moyens municipaux pour les mettre au service de sa cause personnelle et politique. Un numéro du bulletin municipal 'Beaucaire magazine' portait ainsi ce titre, accompagné de sa photo : « Pour relever Beaucaire, rien ne m'arrêtera ! » Une véritable menace ...

Le maire demande une dérogation pour ne pas créer d'aire d'accueil pour les gens du voyage

Le 13 juin 2016, le maire a déclaré dans le cadre de la Communauté de communes (CCBTA) qu'il allait demander « une dérogation » au préfet du Var, afin de ne pas créer une aire d'accueil pour des gens du voyage. Cette dernière relève pourtant d'une obligation légale, imposée par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Monsieur le maire porte plainte contre la présidente de région

Le 19 avril 2016, le maire fit une annonce spectaculaire : il allait déposer plainte contre la présidente de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Carole Delga, pour « discrimination » (prétendument en raison de ses opinions politiques) et « rupture d'égalité ». En cause, la non-signature, jusque-là, d'un contrat de ville liant la municipalité et la région, en vue de certains investissements publics. La région réfute cette argumentation, en invoquant le fait qu'elle a investi près de quinze millions d'euros sur Beaucaire depuis 2010, et que l'investissement public dans l'infrastructure de la ville a augmenté de 25 % entre 2014 et 2015.

Cependant, il existe actuellement un désaccord entre la municipalité et la présidence de région sur la construction d'un nouveau lycée : la mairie souhaite absolument qu'il soit installé sur la ville, alors que la région préfère le faire construire plus à l'ouest, « où les besoins en termes de pression démographique sont les plus forts ».

La mairie perd devant la Cour d'appel, face à six commerçants musulmans

Le 3 juin 2016, la mairie de Beaucaire a perdu une première manche judiciaire devant la Cour d'appel de Nîmes. En juin 2015, deux arrêtés municipaux avaient interdit aux commerçants musulmans de certaines rues d'ouvrir leurs épiceries ou magasins de distribution au-delà de 23 heures, pendant les soirées du ramadan. Les commerçants en question avaient déposé une plainte pour discrimination, s'estimant visés parce qu'ils étaient musulmans. Le tribunal correctionnel de Nîmes avait ordonné, en mars 2016, des mesures d'enquête pour savoir s'il y avait eu ou non des bruits ou nuisances nocturnes dans ces endroits, avant que la mairie ne prenne ses arrêtés datés des 16 et 17 juin 2015. La municipalité FN avait refusé une telle enquête, et avait attaqué la

décision ordonnant l'enquête. La Cour d'appel lui a donné tort sur ce point. L'enquête doit bien être menée. Le tribunal a prévu de se prononcer sur le fond fin septembre 2016.

« Soixante-dix employés municipaux de trop », selon le maire

Affichant une volonté de réduire la dépense publique, le maire de Beaucaire cherche à tailler dans les dépenses salariales. Le journal 'Le Monde' le cite de la manière suivante, dans un article publié le 26 mars 2016 : « Il se félicite de ne pas avoir remplacé vingt contractuels et assure que la mairie emploie encore soixante-dix employés de trop. »

BEZIERS

Union des droites & critique de la ligne du FN sur la « Loi Travail »

Le maire de Béziers, Robert Ménard, s'est illustré dans les médias nationaux en organisant, du 27 au 29 mai 2016, dans 'sa' ville une réunion regroupant divers courants de l'extrême droite (FN, mouvance identitaire, catholiques-traditionalistes et adversaires du mariage homosexuel...) mais aussi des représentants de la droite (Denis Tillinac, Yves de Kerdrel pour 'Valeurs Actuelles', Jean-Frédéric Poisson issu de la droite sarko-boutiniste).

Sous le titre « La droite hors les murs », la réunion aurait attiré environ 2 000 personnes, selon ses organisateurs. Robert Ménard a saisi l'occasion pour déclarer le lancement d'un mouvement politique, au fonctionnement plutôt souple mais au programme bien raide en « 51 propositions », le nom retenu : « Oz ta droite ». Le FN, tout en se méfiant des velléités politiques autonomes de Ménard, y a assisté, représenté par Louis Aliot et Marion Maréchal Le Pen.

La « garde biterroise » déclarée illégale par le Tribunal administratif

En janvier 2016, Robert Ménard avait profité du climat post-attentat et de l'état d'urgence pour annoncer le lancement d'une « garde biterroise ». Cette dernière aurait été composée de bénévoles, en privilégiant cependant les anciens membres de l'armée, de la police ou des pompiers, pour assurer la sécurité sur la ville (en dehors du cadre étatique officiel). Le préfet de Montpellier s'est opposé à cette création en la déclarant illégale. Le 5 juillet 2016, le tribunal administratif de Montpellier a déclaré à son tour que le projet était illégal, et a annulé la délibération du Conseil municipal portant création de la « garde biterroise ».

Le maire, assigné en Justice pour contrefaçon, gagne son procès

Un artiste installé à Béziers, Jean Pierson, avait travaillé sur le projet de l'installation de plusieurs fresques dans la ville et avait présenté son dernier projet en décembre 2014 au maire. Mais Ménard n'a pas fait réaliser le projet... tout en faisant réaliser trois fresques murales, selon les mots de l'avocat de l'artiste cités par l'AFP, « probablement dans un pays d'Europe de l'Est, avec les mêmes pigments, le même parcours, la même thématique ». La mairie a rétorqué qu'il ne s'agissait que d'un projet qu'il avait fait réaliser de ses propres moyens et non pas d'un concept protégé par un brevet, alors que l'artiste invoquait son droit d'auteur. Ce dernier a assigné le maire en référé au tribunal de Marseille, où une audience s'est tenue le 30 mai 2016. Mais la décision du tribunal, rendue le 30 juin, a débouté l'artiste de ses demandes.

Une réunion antifasciste fait salle comble à Béziers

Le 11 mai 2016, une réunion antifasciste organisée par le Réseau Citoyens Solidaires - à laquelle a participé VISA - a fait salle comble à Béziers. Sous le titre « L'extrême droite à l'épreuve des faits », elle a attiré plus de 120 personnes. Le décryptage des différentes mouvances de l'extrême droite et le bilan de gestion des mairies FN, s'appuyant sur l'exemple de plusieurs mairies du Var, étaient au programme.

Propos haineux sur le nouveau maire de Londres

Le 6 mai 2016, Londres a élu un nouveau maire : Sadiq Khan, membre du Parti travailliste, fils d'un chauffeur de bus d'origine pakistanaise et londonien pur jus. Beaucoup de commentaires ont salué, avec son élection, le symbole de l'ouverture de l'espace politique à des personnes dont les parents étaient issus de l'immigration. Ce n'est pas le cas du maire de Béziers : ce dernier a publiquement vilipendé une élection qui « symbolise le grand remplacement en cours ».

Le terme de « grand remplacement » a été forgé par l'écrivain Renaud Camus, proche de la mouvance identitaire (et dont un livre a dû être retiré de la vente en avril 2000 parce qu'il comportait des passages antisémites). Il suggère qu'il existe un grand complot, visant délibérément à chasser les populations blanches et autochtones pour mettre d'autres populations à leur place. Même Marine Le Pen avait pris ses distances, fin 2014, avec l'expression en la qualifiant de complotiste, tout en se tenant à son propre répertoire anti-immigration. Cependant certains élus du FN, dont Stéphane Ravier à Marseille et Robert Ménard à Béziers, continuent à l'utiliser.

Un fichier ADN ... pour les crottes de chien

Le 22 avril 2016, le maire de Béziers a déclaré vouloir créer un fichier ADN pour les... crottes de chien, afin d'identifier et de verbaliser les propriétaires d'animaux faisant leurs besoins sur la voie publique, des policiers municipaux appartenant à une « brigade environnement », devant réaliser des

prélèvements sur le terrain. Dans un premier temps, à partir d'octobre 2016, environ 1300 chiens du centre-ville se verront attribuer un numéro correspondant à un code génétique... et permettant l'identification de leurs déjections.

S'il est vrai que Londres applique d'ores et déjà le procédé et qu'en Allemagne, plusieurs municipalités en ont discuté, que l'Etat-région de Rhénanie-Palatinat a effectué en 2011, il n'en reste pas moins que des élus municipaux ont souvent retoqué l'idée, comme à Leipzig au printemps 2015. La raison en est simple : non seulement cette mesure soulève des problèmes juridiques (le ou la propriétaire du chien doit donner son accord), mais surtout, les coûts sont souvent bien supérieurs aux recettes attendues, surtout dans une ville de taille moyenne.

Concrètement, à Béziers, l'annonce porte, au stade actuel, sur un « contrat forfaitaire » de 50 000 € annuels, conclu avec le laboratoire Animagene situé à Bordeaux. Les propriétaires de chiens seront invités, sur la base du volontariat, à faire effectuer un prélèvement. Il n'est pas certain qu'à Béziers, la rentabilité économique soit au rendez-vous. En tout cas, un service de ramassage aurait probablement coûté moins cher. Mais le buzz médiatique de Ménard a parfaitement réussi. Sans compter qu'aux yeux du maire de Béziers, la volonté de surveiller, de contrôler les comportements et de mettre au pas l'emporte sur toute autre considération ...

Clash entre le maire et la présidente de région

Le 4 mars 2016, Robert Ménard a réussi à agacer la présidente de région, Carole Delga, venue assister au lancement d'une série de travaux, à Béziers. Le maire s'était alors lancé dans une envolée lyrique, à propos de l'histoire du Canal du Midi. Il avait d'abord encensé la direction de « l'Etat de l'époque, c'est-à-dire le Roi, et pas le moindre puisqu'il s'agissait de Louis XIV ». Il avait ajouté qu'initialement, ce canal avait servi à des fins économiques et commerciales, alors qu'aujourd'hui, son utilisation était touristique. Tout un symbole, à ses yeux, du déclin de l'Occident en général et de la France en particulier : « Ce qui dit quelque chose sur la France de notre siècle, sur son changement de statut. Sur, aussi, le déclin de son ambition ».

La présidente de région n'a pas particulièrement apprécié ces envolées historico-idéologiques, et a rappelé qu'à l'époque, l'égalité entre hommes et femmes ou « les valeurs de la République » n'étaient pas spécialement présentes. A son tour, le maire Ménard voyait alors rouge, et déclara : « Madame Delga peut répéter le mot ,fraternité' dans ses discours jusqu'à plus soif, elle n'en sera pas plus ,fraternelle' pour autant ». Carole Delga a répliqué alors : « Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous, Monsieur le maire ».

La Justice annule le licenciement de l'ex-directeur de la médiation

Le 25 mars 2016, le tribunal administratif de Montpellier a donné raison à l'ancien directeur de la médiation de la mairie de Béziers, Alain Renouard. Ce dernier avait été licencié en octobre 2014 par Robert Ménard, six mois après son élection. Le maire avait d'abord invoqué des divergences politiques et « des modalités de confiance », avant, comprenant que ces motifs ne pouvaient justifier aucun licenciement, d'en rajouter un autre dans un second temps : la non fourniture du diplôme, « nécessaire pour attester (son) niveau de qualification ». Or, la présentation du diplôme est exigée au moment de l'embauche, non ultérieurement. Le tribunal administratif de Montpellier a considéré le licenciement comme injustifié, et a ordonné la réintégration de Monsieur Renouard à son poste de travail.

MARSEILLE 13^E/14^E

Stéphane Ravier et la solidarité internationale

En avril dernier, une vingtaine de migrants en provenance de Calais devaient être accueillis dans un nouveau centre d'accueil de la Croix-Rouge dans le 7^{ème} secteur de Marseille. Le maire FN de secteur, Stéphane Ravier s'est immédiatement insurgé à l'annonce de cette nouvelle et s'est permis d'organiser un rassemblement d'une centaine de personnes devant lesquelles il a proposé le retour au pays de ces personnes comme seule solution viable ! Les réfugiés en question provenant essentiellement de pays en guerre, on peut se demander où se trouve la viabilité de cette solution ! Encore une belle preuve de solidarité dont est capable l'extrême droite !

Stéphane Ravier et une vision toute particulière de l'école et des enseignants

Alors qu'il venait de se faire virer d'un pique nique / rassemblement de parents d'élèves et d'enseignants, organisé pour dénoncer l'état des écoles marseillaises, le maire d'extrême droite des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille s'est lâché lors de la séance du Conseil d'arrondissement qui suivait, le 30 mars 2016 : « Je fais la différence entre les enseignants et les militants, et j'ai pour premier souci l'intérêt des enfants et des enseignants... Ce n'est pas quelques braillards sur la place de la Préfecture, trop pris d'apéros, ... Qui ont proféré des menaces physiques, estimant qu'il valait mieux rester dans l'entre soi ... Cette école primaire où l'on trouve du shit dans l'école, où on deale devant la porte, où les profs ne peuvent plus enseigner à cause du communautarisme ... Même Valls le reconnaît, il faut en finir avec cette école gangrenée par la violence, le communautarisme et le trafic de drogue - à l'entrée -. Avec votre idéologie vous avez laissé entrer dans l'école les pires dérives, en politisant l'école ; le cadavre du communisme empesté encore la politique française (sic) !... Nous, nous ne faisons pas de politique ... ». No comment !

Ravier et les femmes kurdes

Le 22 mai 2016, l'association des Femmes Kurdes Arin-Mirkan organisait dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille un festival en solidarité avec les combattantes qui affrontent Daech. Malgré l'autorisation officielle qu'il leur avait été accordée par la mairie, le maire du 7^{ème} secteur, s'est

empressé de diffuser un tract ignoble et mensonger aux habitants d'un des quartiers de son secteur, notamment en comparant les organisatrices, elles et leurs soutiens, aux « casseurs des manifestations ». Dans cette lettre, le maire de secteur précise qu'il s'était opposé à la tenue de ce festival, dont les participants « s'agitent dans les Nuits Debouts » ! Le maire FN parle même d'une « invasion » qu'ont dû subir les habitants des quartiers attenants au parc où avait lieu le festival, et s'excuse du bruit qu'ont subi ces mêmes habitants... Ces déclarations scandaleuses du maire d'extrême droite prouvent une fois de plus l'idéologie réactionnaire du FN.

Mélange des genres

Le sénateur et maire FN des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille s'est illustré en juin dernier par un mélange des genres entre fonction éléctive et investissement politique. En effet, en tant que secrétaire départemental du FN, Stéphane Ravier a convié les militants et sympathisants du FN du secteur à une réunion dont l'objet était la « préparation des élections présidentielles et législatives » de 2017. On peut légitimement se demander si des réunions politiques de ce genre, notamment dans l'optique de la préparation d'élections nationales, ont toute leur place au sein d'une mairie de secteur ! L'occasion pour le site internet d'informations locales ' Marsactu ' de rappeler que c'est ce type de mélange des genres qui avait coûté leur éligibilité au couple Mégret, à Vitrolles. Bruno Mégret avait en effet écrit aux maires de France pour annoncer sa candidature aux présidentielles en faisant payer la facture des timbres poste à la mairie de Vitrolles, par le biais de sa femme, alors maire de la commune. Comme dirait l'autre, l'histoire se répète, mais ne se ressemble pas... enfin, sauf au FN !

ORANGE

Le maire d'Orange, Jacques Bompard, a tenté de prendre la direction des Chorégies d'Orange, un des festivals d'opéra les plus connus de France. C'était le signal d'alarme que lança Raymond Duffaut, directeur général du festival depuis 1981, en démissionnant de son poste, en mars 2016. Pour ce dernier, la ville d'Orange, aux mains de l'extrême droite depuis de nombreuses années, était en train d'opérer un « coup de force » et de mettre la main sur ce festival. En janvier dernier, la présidence du festival est laissée vacante et c'est Marie-Thérèse Galmard, adjointe à la vie sociale de la mairie d'Orange qui devient présidente par intérim. Cette dernière prend rapidement la décision de retirer à Raymond Duffaut sa délégation de signature et contrairement à ce qui était prévu par les statuts, n'organise pas de nouvelles élections. Un jour après la démission de Raymond Duffaut, et après les menaces du ministère de la Culture et de la Région PACA de couper leurs subventions, Jacques Bompard a fait machine arrière ! Mais cet épisode en dit long sur les tentatives de l'extrême droite de nuire à l'indépendance et donc à la créativité et l'expression culturelle dans toute sa diversité.

Un été sans diversité !

Dans les pages du numéro estival de ' Orange Vérités ', le bulletin municipal, Jacques Bompard souhaite aux habitants de sa ville un bel été « aux accents provençaux et français » ! Les festivités de l'été : « Orange, fière de son identité ». Au programme, fête médiévale, fête de la famille, fête romaine, fête provençale. Le but : « fédérer les Orangeois autour d'un patrimoine et de valeurs communes » ! Autrement dit, c'est une exclusion pure et simple de tout ce qui peut relever de la diversité dans le patrimoine et la culture.

Islamophobie sans retenue

Dans le numéro d'avril du bulletin municipal, le maire crie au scandale en dénonçant le fait que les appels à la prière musulmane, dans le quartier de Fourcheville, se fassent par le biais de hauts parleurs ! C'est évidemment un fait mensonger dénoncé par l'opposition municipale sur son blog ' Orange autrement ', qui met également en lumière la tentative grossière de manipulation de la mairie d'extrême droite qui illustre l'article d'une photo de haut parleur fixé à un poteau électrique !

Mais au delà du mensonge c'est la terminologie de l'article qui est frappante par sa haine et son racisme. L'article débute par « A Fourcheville, des prières islamiques sont diffusées par hauts parleurs dans les rues depuis l'illégal mosquée salafiste. On se croirait en plein Moyen-Orient où le muezzin appelle à la prière ! ». Puis l'article se conclut par : « Il (l'Etat) laisse les musulmans imposer leur religion et leur culture en toute tranquillité dans la rue. A quand le changement de nos villes, de nos rues, en arabe !? ». Un exemple frappant d'islamophobie et de volonté manifeste d'opposer les habitants d'une même ville !

BOLLÈNE

Bollène étant, évidemment, « un haut lieu de la criminalité », le numéro de juin de ' Bollène mag ', le bulletin municipal, est consacré à la sécurité et à la police. La une du magazine montre une photo où deux policiers, de dos et cadrés en ' plan américain ' (plan de cinéma typique des westerns, cadré à mi-cuisse et permettant de faire apparaître les pistolets), marchent vers le village... Il ne manque que la musique d'Ennio Morricone ! Le titre, en gros, « la délinquance recule toujours ! ».

A l'intérieur, on y trouve deux pages entièrement consacrées au recul de la délinquance en 2015, avec photos chocs, dessins, statistiques etc. L'article précise que le budget lié à la sécurité et à la police est un investissement important pour la ville, à hauteur de plusieurs millions d'euros: recrutements de policiers municipaux, multiplication des caméras de vidéosurveillance, achats de véhicules et motos etc. Et la cerise sur le gâteau sécuritaire : un appel aux volontaires pour être « référents de quartier » et appeler la police lorsqu'un véhicule suspect est repéré ou bien un individu au comportement inhabituel ! La délation à Bollène, c'est visiblement un devoir !

Marie-Claude Bompard, maire homophobe !

En août 2013, la maire de Bollène avait refusé de marier deux femmes car cela lui posait un «douloureux problème de conscience» ! Une association vient de ressortir cette affaire, juste avant la date fatidique des 3 ans pour qu'elle soit jugée, soit le 23 août 2016. Pour l'avocat de l'association, Mme Bompard devait certainement compter les jours. Mais celle-ci vient donc d'être poursuivie et doit se présenter au tribunal le 1^{er} septembre 2016. Pour rappel, suite à l'emballement médiatique, le mariage avait tout de même été célébré par une adjointe mais le couple avait porté plainte pour discrimination, plainte classée sans suite par le parquet ! Espérons que cette fois-ci l'élue d'extrême droite soit jugée et condamnée pour ce qu'elle est, une homophobe indigne de son poste de maire !

CAMARET-SUR-AIGUES

Dans un communiqué de mars 2016, la FSU 84 dénonce une « campagne politique et idéologique malsaine » menée par le maire de Camaret-sur-Aigues contre les cours d'ELCO (Enseignements de Langues et de Cultures d'Origine, relevant d'accords bilatéraux entre la France et 9 autres pays) de marocain et de turc, se déroulant dans les écoles primaires de la commune. La maire s'opposait fermement à la mise à disposition de locaux appartenant à la commune. Pour se justifier, le maire évoquait, au sujet des enseignants intervenants dans l'ELCO, de prétendues « inquiétudes des parents concernant la présence dans les écoles de personnels dont le parcours est inconnu » et d'ajouter que ces enseignants « ne rendent de comptes à personne ». Ces propos sont totalement mensongers puisque les enseignants en question sont connus de l'Éducation nationale et soumis à des inspections. C'est clairement une campagne raciste de stigmatisation des personnels étrangers qui est ici menée par la mairie d'extrême droite !

MANTES-LA-VILLE

Deux ans après son élection, Cyril Nauth, le maire FN de Mantes-la-Ville, s'efforce de suivre les recommandations du parti : « Marine Le Pen nous a dit : "Gérez avec bon sens, en bons pères de famille. Vous n'êtes pas là pour faire les zozos" ». Mais ses décisions restent fortement marquées par l'idéologie frontiste dans tous les secteurs.

Gestion municipale

Le style est autocratique. Tout est fait pour éviter la concertation. Les réunions du conseil municipal sont réduites au minimum et les décisions sont prises dans la plus grande opacité par le maire et ses proches.

Un seul objectif affiché : réduire les impôts. Une gestion exclusivement comptable qui entraîne l'abandon de tout projet, mise à part la construction d'un columbarium. Il n'est plus question de construire un groupe scolaire dans le nouveau quartier MantesU, les élèves n'auront qu'à se serrer : « Nous allons voir si nous ne pouvons pas mettre les petits Mantevillois dans les écoles existantes avant de construire 17 classes ». Les efforts portent uniquement sur le volet ' sécurité ', avec une belle enveloppe réservée à la mise en place de caméras de vidéosurveillance.

Cette politique entraîne une notable diminution des personnels, notamment dans les services techniques (départs non remplacés et non reconduction de contrats). Elle sert surtout à asphyxier le tissu associatif et affaiblir les prestations sociales et les aides à la population.

Politique sociale

Les économies se font d'abord aux dépens des plus fragiles. L'accès à la restauration scolaire est désormais à tarif unique, sans prendre en compte le quotient familial. Un courrier de la mairie a été envoyé aux habitants qui lui doivent de l'argent pour leur indiquer qu'ils n'auraient plus accès aux services municipaux, y compris à la cantine scolaire ou à la crèche.

Les principales attaques portent sur les trois CVS (Centres de Vie Sociale) de la ville. Très actifs et appréciés, leurs activités sont multiples et indispensables: accueil périscolaire, ateliers manuels, activités sportives, réunions, conférences, échanges, espace lecture, ludothèque, initiation à l'informatique, excursions estivales, aide juridique ... Dès les premiers conseils municipaux, le maire a affirmé qu'il ne ferait pas de social... Pour lui, « les CVS coûtent chers et ne rapportent rien ... De toute façon, les CVS, ce n'est pas notre truc au Front national. Même le titre de centre de vie sociale a une connotation trop socialiste, voire soviétique ».

La diminution notable de leur budget depuis deux ans entraîne la suppression de postes d'animateurs, l'arrêt de diverses activités et l'augmentation des tarifs demandés aux familles. Mais cela ne suffit pas, et c'est leur suppression que vise la mairie. Tous les prétextes sont bons: non renouvellement du bail pour le CVS du Patio, transformation en salles de classe du CVS des Brouets. L'attaque contre le plus important, Augustin Serre, prend pour prétexte l'installation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire. Ce projet, nécessaire, proposé par l'Agence régionale de Santé et soutenu par l'association des personnels de santé, tente de pallier la pénurie de médecins qui devient grave dans la ville. La mairie profite de l'occasion pour tenter de récupérer à cet usage les locaux du CVS dont il veut se débarrasser. Mais la résistance des habitants s'organise.

Associations et Culture

Les subventions attribuées aux associations ont encore diminué de 35% en 2016. Les plus touchées sont celles qui concernent le social, la culture et la jeunesse. La subvention aux Restos du Coeur a baissé de 23%. Celle du festival ' Blues sur Seine ' de 7% et celle de l'ensemble orchestral mantevillois de 8%. La guerre avec le club de foot continue également. Le FC Mantois, qui dépend de la communauté d'agglomération, évolue avec succès en championnat de

France amateur (4^e division nationale). Dès son arrivée, la municipalité FN dénonce un club « où il y a essentiellement des gens issus de l'immigration » et où « peut être que c'est difficile d'aller... quand on est un petit Gaulois ». En 2015, elle baisse de 75 % sa subvention et met en péril l'équilibre financier du club qui fait appel de cette décision. En 2016, c'est l'ensemble des aides de la ville que le maire supprime, aggravant encore la situation. Bien significative encore la décision du Conseil municipal de baptiser du nom de Jeanne d'Arc une nouvelle voie du quartier Mantes Université.

Bras de fer avec la communauté musulmane

Avant son élection, Cyril Nauth s'était fait connaître par sa lutte contre un projet de mosquée, lutte largement popularisée par le FN et soutenue par Wallerand de Saint-Just et le Bloc Identitaire. La première année de son mandat, il avait refusé le permis de construire, mais cette décision avait été cassée par la cour administrative d'appel de Versailles. La nouvelle mosquée est ouverte depuis juin 2016. En l'état, elle peut accueillir 300 personnes et nécessitera un agrandissement qui a d'ores et déjà réanimé l'ire de la mairie. Un nouvel affrontement a eu lieu à l'occasion de l'Aïd. Comme l'année précédente, le refus du maire de mettre à disposition une salle municipale a été condamné par le tribunal administratif de Versailles. Suite à ces procès perdus, la mairie a dû verser 6 000 € de dédommagements à l'association Musulmans Mantes Sud. L'AMMS, sans doute avec un peu d'ironie, vient de proposer de reverser cette somme à la ville pour financer un projet social de bus pour enfants et personnes âgées... « Nous tenons à ce que le financement de la mosquée de Mantes-la-Ville soit exclusivement supporté par les fidèles... Nous souhaitons donc que la somme de 6 000 € qui provient de l'argent public et donc des contribuables (dont nous faisons partie) soit réinvestie dans un projet d'utilité publique ». Un don aussitôt refusé par le maire FN...

VILLERS-COTTERÊTS

A Villers-Cotterêts comme dans d'autres villes gérées par le FN, la consigne est de faire le moins de vagues possible jusqu'aux élections de 2017. Pourtant, l'année dernière, un certain nombre d'incidents significatifs avaient souligné sans fard le fond idéologique de la nouvelle municipalité: refus de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, installation d'une crèche de Noël dans la mairie, et surtout le message violemment raciste d'une conseillère municipale lors du débat sur la déchéance de nationalité qui proposait de « juste les expédier du haut d'un avion dans leur pays d'origine que cela leurs plaise ou non, bien sûr accompagnés par une centaine de têtes de porcs et déverser du sang de porc par dessus tout ». A la suite du scandale qui s'ensuivit, elle fut discrètement remerciée et remplacée...

Gestion municipale

Depuis deux ans, la gestion de Franck Briffaut est surtout marquée par un grand attentisme. Aucun projet. Les travaux nécessaires pour la crèche, la cantine scolaire ou la voirie sont suspendus... juste quelques coups de peinture en urgence.

Les annonces du maire portent essentiellement sur la baisse des impôts, pourtant peu sensible, et qui se fait aux dépens des services et prestations sociales : augmentation du tarif des cantines et des centres de loisirs pour les familles les plus modestes, fin de la gratuité des ateliers de la médiathèque, augmentation de la taxe d'aménagement... Les subventions aux parents d'élèves (FCPE) et aux syndicats CGT et FSU ont été supprimées ainsi que la possibilité de baptêmes civils. Commentaire du maire : « De quoi parle-t-on ? D'une dizaine de familles qui auront à payer la cantine un ou deux euros de plus, d'un seul parrainage civil à l'année ou de structures qui descendent dans l'arène politique sans égard pour le FN ! »

Culture

Du côté de la culture, les interventions du maire et de son équipe sont toujours particulièrement significatives. En 2016, comme l'année précédente, Franck Briffaut a refusé d'organiser la célébration de la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage.

Le 21 juin, ' Gabriel Saglio et les Vieilles Pies ' étaient retenus pour la Fête de la musique. Lors des échanges de courrier pour fixer le contrat, ils découvrent un article surprenant : « Les artistes s'engagent, dans le cadre de leur prestation artistique, à respecter le principe de neutralité politique. A défaut, la prestation ne sera pas rémunérée ». Le groupe refuse de signer cette clause et le concert est déprogrammé ; même chose pour les deux autres groupes, ' Les Petites Bourrettes ' et ' The Survivors ', contactés pour les remplacer.

M^e Jean Vincent, spécialiste du droit de la propriété littéraire et artistique et du droit du travail, dénonce cette clause illégale : « Elle viole le code du travail car un CDD dit "d'usage" spécifique au secteur du spectacle ne peut être rompu que pour une faute grave. Or, exprimer une opinion politique ne peut certainement pas constituer une faute grave. Elle viole également le code du travail en raison du fait que les sanctions financières sont interdites contre les salariés. Enfin, cette clause viole le droit à la liberté d'expression résultant notamment de la Cour européenne des droits de l'homme ». En 2014 déjà, la ville avait déprogrammé un groupe de rock « non conforme à l'image de Villers-Cotterêts ». Certes, beaucoup plus conforme aurait été ' In Memoriam ', le groupe de rock identitaire ouvertement fascisant dont Jocelyn Dessigny, adjoint aux fêtes de Villers-Cotterêts, arbore le tee shirt sur sa page facebook...

LES MAIRIES FN DU VAR

Une politique raciste dopée par l'actualité

Les huit premiers mois de 2016 ont été marqués, dans le Var comme ailleurs, par le contexte des attentats. Les diatribes racistes, déjà très nombreuses depuis la conquête de trois villes en 2014, s'en sont trouvées confortées et amplifiées. (voir à ce sujet l'enquête de Médiapart du 29 juillet 2016). Les maires FN en ont bien sûr rajouté dans leur politique sécuritaire et xénophobe.

Ainsi David Rachline, le maire de Fréjus, dans une interview au journal d'extrême droite 'Présent' le 29/07 se plaint des « carences de notre gouvernement » qui ne permettent pas d'embaucher plus de policiers municipaux et il en remet une couche sur la « mosquée illégale au centre d'un quartier dit 'prioritaire' à Fréjus » (voir à ce propos, sur le site de VISA les chroniques précédentes). Dès le mois de mai, la mairie avait fait déplacer le marché des Arènes, où les commerçants d'origine du Maghreb sont nombreux, du samedi au jeudi. Cela afin soi-disant de ne pas concurrencer le marché provençal du centre-ville. Un adjoint au maire a précisé que « tous les exposants du marché des Arènes pourront s'intégrer au centre-ville s'ils ont une connotation provençale », une mesure discriminatoire qui vise à stigmatiser une partie de la population de la ville.

A Cogolin, c'est dans son discours du 14 juillet que le maire FN Marc Etienne Lansade a délivré son message: il y explique qu'il ne fêtait pas la Révolution mais « le mode de vie que notre nation a acquis », il fustige les « quartiers de non-droit », revendique la « laïcité » et pour ceux qui n'auraient pas tout compris, il invoque les racines chrétiennes de la France ainsi : « Le sang qui coule dans nos veines n'est pas que celui de nos parents, c'est aussi le sang de la terre de nos ancêtres, le sang de la terre des cathédrales et le sang de la terre des Lumières ». Déjà en avril le maire de Cogolin avait dévoilé toute sa politique de haine en se mettant en scène dans une vidéo sur sa page Facebook avec des bulldozers détruisant un campement de Roms ; avec ce commentaire en prime : « Heureusement pour les gens qui nous regardent vous n'avez pas l'odeur en plus ». Il faut rajouter à ces ignominies les propos du secrétaire départemental du FN, Frédéric Boccaletti, expliquant sur les réseaux sociaux que les migrants sont « animés d'un égoïsme exacerbé doublé d'une lâcheté honteuse » et s'interrogeant « qui d'autre peut quitter son pays en guerre en abandonnant parents femmes et enfants ? » pour conclure « Heureusement pour nous, nos anciens de 39 / 45 ont fait le choix de combattre la haine plutôt que de fuir ! »

Des paroles aux actes il n'y a qu'un pas, vite franchi par le FN 83 qui, le 26 février 2016, à Toulon, a perturbé le 78^{ème} cercle de silence organisé chaque mois par la LDH et d'autres associations pour protester contre l'enfermement des sans papiers dans les centres de rétention.

Les écoles et les associations toujours dans le collimateur

Cette actualité nauséabonde ne résume pas toute la politique des mairies frontistes. Son offensive tenace contre les écoles publiques et les enseignants ainsi que sa volonté de brider le monde associatif ont encore trouvé leur illustration à Fréjus et Cogolin. Dans cette ville, c'est un spectacle de chants méditerranéens proposé par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Fontvielle, et particulièrement la chanson 'Aïcha' de Khaled, qui a fortement déplu à la municipalité frontiste. Celle-ci a menacé de procéder à une réduction des crédits de cette école et ce en toute illégalité.

De façon générale, les budgets des écoles pour l'achat de manuels scolaires et de fournitures ont baissé de 20 %, tant à Cogolin qu'à Fréjus. Les études du soir ont été supprimées et remplacées par une garderie payante. Fin aussi de la gratuité des transports scolaires, suppression des plats de substitution au porc dans les cantines et augmentation du prix du repas.

A Fréjus, l'aide au départ en classe découverte a également été supprimée. En clair, aux discriminations s'ajoute la volonté de faire des économies sur le dos des enfants et de ponctionner le budget des parents.

Quant aux associations, toujours suspectées de ne pas assez relayer les bienfaits de la politique municipale, elles sont amputées de leurs moyens. Jusqu'à 20 % de baisse des aides pour certaines d'entre elles à Cogolin et Fréjus. A partir du 15 septembre, à Cogolin, la location d'une salle de réunion par une association pourra coûter jusqu'à 100 € !

Les grands travaux immobiliers « de rapport non social »

Au-delà de ces petites économies, les maires frontistes sont obnubilés par les projets de grands travaux immobiliers visant à flatter leur électorat tout en leur faisant miroiter une future cité capable de concurrencer les villes balnéaires de la côte.

A Cogolin, dans une interview à 'Var Matin', le 29/02, le maire plastronne : « d'une pierre brute nous allons faire un diamant ». Il confirme ainsi que sur le terrain du Yotel, ancien lieu de tourisme populaire en bord de mer, il veut créer un « village provençal » : « c'est simple, dans l'optique de la municipalité : prendre du cash pour rembourser les emprunts et investir dans l'espace urbain puis avoir un immobilier de rapport non social... il y a 130 000m² à construire ». Toujours dans le même but, la mairie a racheté la concession du port de plaisance avant son terme. Elle souhaiterait que des yachts de luxe puissent venir s'y amarrer. Le dernier épisode de cette folie des grandeurs a été pitoyable: l'organisation d'une prestation « Dinner in the sky » : repas dans une nacelle au bout d'une grue à 50 m au dessus du port, pour la modique somme de 395 € ! L'échec de cette attraction a mis le maire dans une rage qui s'est retournée.. contre la presse locale. Loin d'un FN au chevet des souffrances du peuple, le chemin du FN bling-bling de Cogolin est semé d'embûches, mais en attendant les dettes de la ville s'accroissent et chacun, y compris chez les électeurs frontistes, peut légitimement se poser la question de qui va payer la note au final.

A Fréjus aussi la mairie a des visées immobilières. Sur la « base nature », elle a profité d'un concert de Johnny Halliday pour raser une trentaine d'arbres et vendre une partie de la place de la République à Fréjus Plage. Des associations se mobilisent contre ces saccages et bétonnages du front de mer.

Au Luc, la mairie a un projet de « thermoludisme » sur le site du château de Pioule où « au siècle dernier on venait de Saint-Petersbourg en train profiter des bienfaits du thermalisme de Pioule »

Des loisirs organisés par des néo-nazis

Mais la nostalgie des loisirs tsaristes de la belle époque est un peu surannée. La mairie de Fréjus a voulu innover en créant une « Surf Académie ». Pour ce faire elle s'est acoquinée avec une société basée à Hong Kong et dirigée par un ancien néo nazi: Yann Tran Long dont le frère, Minh Tran Long, dirige la société de communication « patrouille de l'événement » qui œuvre aussi pour la ville de Fréjus ! Ces deux frères étaient membres de la Fédération d'Action Nationale et Européenne (FANE), groupuscule néo nazi dissous dans les années 80. Les amitiés du maire de Fréjus n'ont peut-être pas été du goût du préfet, alerté par la presse et les associations et le projet a été repoussé.

David Rachline s'occupe aussi de la culture et si Johnny était le bienvenu à Fréjus, ce ne fut pas le cas du chanteur Raphael; celui-ci ayant, dans un clip, enfourché la statue de Jeanne d'Arc, le maire le traita de « chantre des bas offices anti français ». A défaut de pouvoir faire interdire son concert, les jeunes du FN de Fréjus ont manifesté le même jour en déployant une banderole « la France tu l'aimes ou tu la quittes ».

Un parti au service des trois maires ou vice versa..

C'est au Luc que la situation est la plus compliquée pour le FN : trois maires en deux ans ! La deuxième, Patricia Zirilli a jeté l'éponge en mars tout en précisant dans une lettre ouverte qu'elle ne démissionnait pas pour raison de santé mais à cause des pressions qu'elle subit de ceux qui lui reprochent « de ne pas être assez FN » et dont « leur seule motivation pour Le Luc : enlever un drapeau européen, augmenter leurs indemnités sous prétexte que l'on est passé à plus de 10 000 habitants... ». Le nouveau maire Pascal Verrelle représente l'appareil du parti mais sa majorité municipale est fragilisée après la démission de 7 membres depuis 2014.

A Cogolin, le côté ' Jet set ' du maire et la balkanyisation des finances de la ville (l'hebdomadaire satirique ' le Ravi ' a surnommé la ville « Cogolin-Perret » en référence à la gestion des Balkans de Levallois-Perret) crée des tensions au sein du FN local et plusieurs conseillers municipaux ont démissionné dont deux pour raisons politiques.

Le maire joue néanmoins de ses bonnes relations avec Marine et Marion Maréchal Le Pen pour tenir le parti. L'hebdomadaire 'Marianne', dans son édition du 29 avril 2016, relate son rapport dans une réunion interne du FN où il se donne le beau rôle lors des négociations avec Jean Marie Le Pen pour que le vieux chef ne se présente pas contre Marion Maréchal aux Régionales en PACA... mission réussie donc pour Marc Etienne Lansade qui rajoute: « si je disais tout ce que je pense de la seconde guerre mondiale, je serai inéligible trois fois en cinq secondes ». Les masques les mieux ajustés, comme celui que porte le maire de Cogolin, tombent parfois quand on est un peu trop sûr de soi et de l'image de play boy moderne que l'on veut donner.

A Fréjus, David Rachline, maire et sénateur, tient visiblement son parti. Ni ses amitiés assumées avec les néo nazis et les identitaires, ni ses relations de plus en plus tendues avec la presse régionale n'entament son crédit. C'est avec la direction nationale du parti que les choses sont plus compliquées pour lui. Ses projets d'amendement libéraux à la loi travail, en contradiction avec la ligne officielle, ont été mis à la poubelle.

Codex 83 versus FN 83

La réunion projection / débat autour du film « Mains brunes sur la ville » organisée par la Coordination 83 contre l'extrême droite regroupant des syndicats, organisations et associations, dont VISA, le 7 juin au Cannel des Maures, a été un franc succès. Geoffroy David, conseiller FN paca et adjoint au maire du Luc s'en est étonné de rage et a commis un communiqué où il crache son venin, traitant la coordination de « panel consternant de gauchistes cocufiés par le gouvernement actuel » et « d'associations auto proclamées « citoyennes » le tout clairsemé par le peu de communistes aigris et frustrés qui existent encore de nos jours ». En un mot cette réunion les a beaucoup énervés et cela est bon signe pour la poursuite de l'action anti fasciste unitaire dans le Var! Un bel exemple à suivre dans les territoires occupés par l'extrême droite! ▼